



Licence Droit et science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit et science politique. 2010, Université Bordeaux 4.
hceres-02035628

HAL Id: hceres-02035628

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035628>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 4 - Montesquieu

Demande n° S3110050531

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit et science politique

Présentation de la mention

La licence mention Droit et science politique est une formation généraliste qui vise à donner les connaissances fondamentales nécessaires à la poursuite d'études juridiques de haut niveau. Par une approche progressive, elle initie et forme aux matières essentielles du droit. La formation juridique générale fournie aux titulaires de la L3 leur permet soit de poursuivre leur cursus en droit, en histoire du droit et en science politique, soit de rechercher une insertion immédiate dans le monde professionnel.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La licence Droit et science politique de l'Université Bordeaux 4 est une formation qui suit une architecture classique dans les études de droit. Elle couvre les principales matières qui sont nécessaires à la poursuite d'études dans le cadre d'un master juridique ou d'un master de science politique. Ce classicisme est étayé par un souci de progression dans l'apprentissage des connaissances. Si la maquette n'est pas innovante, elle est néanmoins justifiée.

Ce classicisme est associé à une volonté d'innovation dans les dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté. Ceux-ci devraient progressivement conduire à une amélioration des résultats à l'issue de la licence. L'approfondissement des procédures de pilotage reste cependant encore nécessaire pour renforcer l'excellence de la formation.

- Points forts :

- L'équilibre des enseignements offerts qui procurent les connaissances fondamentales.
- La progressivité des apprentissages.
- Le caractère novateur et développé des dispositifs d'aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés.

- Points faibles :

- Les structures de pilotage de la licence qui restent à préciser et développer.
- La prépondérance accordée aux examens terminaux par rapport au contrôle continu ne paraît pas en harmonie avec les orientations réglementaires actuelles, en particulier l'arrêté du 26 août 2008.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A



- Recommandations pour l'établissement :

Afin d'exploiter au mieux les informations relatives au suivi des étudiants, un approfondissement des dispositifs de pilotage de la licence serait nécessaire. Ces dispositifs devraient aussi permettre une meilleure appréciation du devenir des étudiants après la licence.

Par ailleurs un poids plus important accordé au contrôle continu rendrait cette formation plus conforme aux orientations réglementaires (arrêté du 26 août 2008 en particulier).

Enfin, les informations concernant la composition de l'équipe pédagogique devraient à l'avenir être fournies.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence respecte les exigences réglementaires. Il assure la bonne évolution de la licence et son adaptation nécessaire.

La collecte des données chiffrées se met en place et n'est pas forcément complète. Le dossier tel qu'il a été fourni ne permet pas de percevoir la dimension collective du pilotage. En particulier, mis à part le directeur des études mais dont le rôle paraît surtout tourné vers les étudiants, il n'y a pas de forum institutionnalisé où se discutent la coordination et la concertation entre enseignants. Cette absence d'institutionnalisation peut gêner l'exploitation et le suivi des données relatives au fonctionnement de la licence quant elles existent.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair et cohérent. Il correspond aux exigences d'une formation d'excellence. Il s'inscrit parfaitement dans la préparation d'une poursuite en master ou éventuellement vers la poursuite dans d'autres formations.

Les langues sont intégrées au projet, mais on peut noter que leur importance effective dans un cursus individuel va en définitive beaucoup dépendre de choix d'options laissés aux étudiants. Ce jeu d'option fait qu'en définitive un étudiant peut faire sa licence avec une formation minimale en langue.

Le contrôle des connaissances fait une large place au contrôle terminal avec même une surpondération dans les matières où les deux formes de contrôle sont associées.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont extrêmement développés et novateurs. Ils reflètent un souci d'adapter l'institution aux problématiques individuelles. Ils associent de façon très équilibré d'une part un effort de personnalisation du suivi des étudiants et d'autre part la gestion nécessairement collective des moyens de l'Université.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Au niveau de la licence, la question de l'insertion professionnelle est peu posée dans les formations juridiques. Le peu d'informations disponibles rend encore plus délicate l'appréciation.